

35.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'accepter l'offre de M. John Morrow, de céder certaines rues à la Ville.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin MONAHAN, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

36.—Du Bureau des Commissaires, pour procéder à l'expropriation de la rue Bleury en face de l'église du Gésu.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin ROBINSON, il est

Résolu: Que ledit rapport soit renvoyé de nouveau au Bureau des Commissaires pour plus ample étude.

37.—Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin PRUD'HOMME, il est

Résolu: Que la Règle 102a soit suspendue de manière à permettre la présentation des neuf rapports suivants du Bureau des Commissaires:

Du Bureau des Commissaires, à l'effet de constituer en corporation la "Independent Hebrew Citizens League of Montreal."

Délibération remise à la demande de M. l'échevin Martin.

38.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter \$31.65 au Département en Loi "re" cause de Magloire Deslongchamps "vs" la Cité.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin ROBINSON, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

39.—Du Bureau des Commissaires, approuvant la construction d'un tunnel par la Montreal Tunnel Company.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin MARTIN, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

40.—Du Bureau des Commissaires, pour permettre à M. L. Beaulieu de construire une manufacture.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin GARCEAU, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

41.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de constituer en corporation le "Arts Club."

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin BOYD, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

42.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de construire un égout dans l'avenue Lacombe.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin PRUD'HOMME, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

43.—Du Bureau des Commissaires, pour nommer deux estimateurs comme commissaires "re" expropriation de l'Avenue Mont-Royal.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin CLEMENT, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

44.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'acheter un terrain dans le quartier Emard, pour y ériger un bain.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin JUDGE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté. (M. l'échevin Ward dissident).

45.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à la "Guaranteed Pure Milk Co." d'agrandir une écurie sur la rue St-Luc.

Délibération remise à la demande de M. l'échevin Ward.

46.—De la Commission spéciale "re" règlement No 210, à l'effet de changer la route de l'avenue DeLorimier.

Sur proposition de M. l'échevin EMARD, appuyée par M. l'échevin DRUMMOND, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

47.—De la Commission Spéciale "re" Règlement No 210, à l'effet de s'assurer si la Compagnie des Tramways se conforme aux ordonnances de la Commission des Services d'Utilité Publique.

Sur proposition de M. l'échevin EMARD, appuyée par M. l'échevin MONAHAN, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

48.—De la Commission Spéciale "re" Montreal Water &

35.—From Board of Commissioners, to accept offer of Mr. John Morrow to cede certain streets to the City.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MONAHAN, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

36.—From Board of Commissioners, to proceed with the expropriation of Bleury St., opposite the Church of the Gésu.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBINSON, it was

Resolved: That said report be referred back to the Board of Commissioners for further consideration.

37.—On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. PRUD'HOMME, it was

Resolved: That Rule 102a be suspended in order to allow the presentation of the nine following reports from the Board of Commissioners:

From Board of Commissioners, to incorporate the Independent Hebrew Citizens League of Montreal.

Consideration deferred at the request of Ald. Martin.

38.—From Board of Commissioners, to grant \$31.65 to the Law Department "re" case of Magloire Deslongchamps "vs" the City.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBINSON, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

39.—From Board of Commissioners, approving of construction of a tunnel by the Montreal Tunnel Company.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MARTIN, it was

Resolved: That said report be received and adopted. (Ald. Ward dissenting).

40.—From Board of Commissioners, to allow Mr. L. Beaulieu to construct a factory.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. GARCEAU, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

41.—From Board of Commissioners, to incorporate the Arts Club.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. BOYD, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

42.—From Board of Commissioners, to construct a sewer in Lacombe Ave.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. PRUD'HOMME, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

43.—From Board of Commissioners, to appoint two Assessors as Commissioners "re" expropriation of Mount-Royal Avenue.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. CLEMENT, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

44.—From Board of Commissioners, to purchase land for the construction of a bath in Emard ward.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. JUDGE, it was

Resolved: That said report be received and adopted. (Ald. Ward dissenting).

45.—From Board of Commissioners, to allow the Guaranteed Pure Milk Co. to extend a stable on St. Luke St.

Consideration deferred, at the request of Ald. Ward.

46.—From Special Committee "re" By-law No. 210, to alter the DeLorimier Avenue line.

On motion of Ald. EMARD, seconded by Ald. DRUMMOND, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

47.—From Special Committee "re" By-law No. 210, to ascertain if Tramways Co. complied with orders of Quebec Public Utilities Commission.

On motion of Ald. EMARD, seconded by Ald. MONAHAN, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

48.—From Special Committee "re" Montreal Water &